

RÈGLEMENT DE CONSULTATION

Marchés privés de travaux

(R. C. commun à tous les lots)

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

LIGUE CONTRE LE CANCER
25 Bd Garriſson – 82000 MONTAUBAN

MAÎTRE D'OEUVRE

B11 ARCHITECTURE
11 Rue Bessières
BP 835
82008 MONTAUBAN CEDEX

OBJET DE LA CONSULTATION

REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA LIGUE
140 avenue de l'Europe – 82000 MONTAUBAN

Date limite de réception des offres :

MARDI 05 SEPTEMBRE à 18 H 00

ARTICLE PREMIER : OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne les travaux de réaménagement des locaux de ligue contre le cancer 140 avenue de l'Europe à MONTAUBAN.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2-1 - Définition de la procédure

La présente consultation est lancée selon la procédure ouverte avec possibilité de négociation.

2-2 – Décomposition en lots

Le marché est décomposé en 06 lots :

Lot n° 1	VRD
Lot n° 2	AMENAGEMENT INTERIEUR
Lot n° 3	PLOMBERIE
Lot n° 4	ELECTRICITÉ
Lot n° 5	REVETEMENT DE SOL
Lot n° 6	OPTION PEINTURE FACADE

Si une entreprise n'a pas les compétences lui permettant d'assurer l'ensemble des prestations du lot, elle s'adjointra un cotraitant les possédant.

2-3 – Nature de l'attributaire

Les marchés seront passés par lots séparés.

Chaque marché sera conclu, selon l'offre qui sera retenue :

- soit avec un entrepreneur,
- soit avec des entrepreneurs groupés solidaires.

Les candidats qui seraient intéressés par plusieurs lots sont admis à présenter une offre pour chacun de ces lots.

2-4 – Intervenants

La **maîtrise d'œuvre** est assurée par :

B11 ARCHITECTURE
11 Rue Bessières
BP 835
82008 MONTAUBAN CEDEX
☎ 05 63 91.19.10 - Fax : 05 63 91.19.01 courriel b11@b11architecture.com

Coordination SPS :

Le maître d'ouvrage désignera un coordinateur pour assurer la mission de coordination et matière de sécurité et protection de la santé dans le cadre des dispositions du Code du Travail introduites par la loi du 31 décembre 1993 et ses textes d'application.

Contrôle technique :

Les ouvrages à réaliser sont soumis au contrôle technique. Le bureau de contrôle n'a pas encore été désigné.

2-5 – Compléments à apporter au cahier des clauses techniques particulières

Les candidats n'ont pas à apporter de complément au cahier des clauses techniques particulières.

2-6 – Variantes

Les candidats doivent répondre à la solution de base.

Les variantes sont autorisées.

2-7 – Options

Il y a un lot optionnel n° 06 Option peinture façades

2-8 – Délai d'exécution

Le délai d'exécution est de 3 mois. Les travaux doivent se dérouler d'octobre à décembre 2017.

2-9 – Modifications de détail au dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Celles-ci doivent être communiquées au plus tard 10 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette même date.

2-10 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

2-11 – Propriété intellectuelle

Sans objet.

2-12 – Garantie particulière pour matériaux de type nouveau

Sans objet.

2-13 – Sécurité et Protection de la Santé des travailleurs sur le chantier (SPS)

Le chantier objet de la présente consultation est soumis aux dispositions de la loi n° 93-1418 du 31 décembre 1993 et des textes pris pour son application. Le chantier est classé en 2°catégorie.

2-14 – Mesures particulières concernant la propreté en site urbain

Sans objet.

ARTICLE 3 - PRÉSENTATION DES OFFRES

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation des associés.

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

Le dossier à remettre par les candidats sera placé dans une seule enveloppe cachetée. Cette enveloppe comportera :

- La proposition chiffrée
- L'attestation d'assurance civile et décennale à jour
- Un mémoire technique d'une dizaine de pages justifiant des dispositions que l'entrepreneur se propose d'adopter pour l'exécution des travaux : moyens matériels et humains et méthodologie de l'entreprise pour l'opération concernée avec proposition de planning.
- Fiches techniques des matériaux

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse en prenant en compte les critères indiqués ci-après :

- Prix : 40 %
- Valeur technique : 60 %

ARTICLE 8 - Modalités d'obtention du dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu après inscription gratuite sur le site de la ligue à l'adresse électronique suivante :

<https://www.ligue-cancer.net/cd82/journal>

ou

Les entreprises peuvent obtenir le dossier de consultation à leur frais en leur faisant leur demande à :

GRAPHIC SYSTEM
1029 boulevard Blaise Doumerc
82000 MONTAUBAN
Fax : 05 63 66 45 32
Email : graphicsystem.montauban@wanadoo.fr

ARTICLE 6 - CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Transmission sur support papier :

L'offre portera les mentions indiquées ci-dessous:

Offre pour : **Réaménagement des locaux de la ligue**

Lot n° :

L'offre devra être adressée par pli recommandé avec avis de réception postal ou remise contre récépissé à l'adresse suivante :

LIGUE CONTRE LE CANCER
25 bd Garriçon
82000 MONTAUBAN

ARTICLE 7 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- **Renseignements techniques et administratifs:**

auprès du cabinet de maîtrise d'œuvre:

B11 ARCHITECTURE

11 Rue Bessières

BP 835

82008 MONTAUBAN CEDEX

☎ 05 63 91.19.10 - Fax : 05 63 91.19.01 courriel : b11@b11architecture.com

• **Visite du site :**

Compte tenu qu'il s'agit d'une réhabilitation, une visite des lieux est obligatoire.

Les clés du bâtiment seront disponibles à la ligue contre le cancer aux heures d'ouverture ci-dessous :

LIGUE CONTRE LE CANCER

25 bd Garriçon

82000 MONTAUBAN

Tél : 05 63 63 52 39

Email : cd82@ligue-cancer.net

Heures d'ouverture

- Lundi au Mardi et du Jeudi au Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Et également à l'agence B11 ARCHITECTURE à compter du 28 Août 2017.